



**COMPTE RENDU**  
**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 7 AVRIL 2022**

L'an deux-mil-vingt-deux, le sept avril à 18h30, les membres du Conseil Municipal, sur convocation en date du 1er avril 2022 se sont réunis en mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel DUCHESNE, Maire.

Etaient présents : Mrs DUCHESNE Daniel, BEAUCHEF Antoine, COLANGE Philippe, DEVAUX Loïc, LEROY Fabien, TURQUIER Didier, Mmes DOHERTY Sonia, GONCALVES Sérafina, PELLETIER Émilie, RACKO Nathalie et ROGISTER Danielle.

Etaient absents : ALARD Daniel, CATHERINE Laurent, LAGNEL Jérôme, LACAILLE Véronique

Pouvoirs : Monsieur Daniel ALARD à Monsieur Daniel DUCHESNE  
Monsieur Laurent CATHERINE à Madame Nathalie RACKO  
Madame Véronique LACAILLE à Monsieur Loïc DEVAUX

Secrétaire de séance : Monsieur Loïc DEVAUX

**La séance est ouverte à 18h48.**

---

Lecture du Procès-verbal de la séance du 3 MARS 2022 par Monsieur Le Maire.

Après en avoir délibéré, adoption à l'unanimité.

---

**2022 – 13 : FINANCES LOCALES**

**2022 – 13 : Compte de gestion 2021**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal :

- Approuve le compte de gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 2021 du budget principal, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la commune pour le même exercice
- Disent que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

**2022 – 14 : FINANCES LOCALES****2022 – 14 : Compte administratif 2021**

Hors de la présence de Monsieur Le Maire, les membres du conseil municipal ont décidé (avec une voix contre et une abstention) :

- D'approuver le compte administratif du budget communal 2021 (présenté ci-dessous)

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
Recettes de fonctionnement	987.547,04
Dépenses de fonctionnement	1 051.469,06
Résultat de l'exercice	- 63.922,02
Résultats antérieurs reportés	152.490,91
Résultat cumulé au 31/12/2021 – résultat à affecter	<b>88.568,89</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
Recettes d'investissement	508.196,34
Dépenses d'investissement	380.388,02
Résultat de l'exercice	127.808,32
Résultats antérieurs reportés	- 119.810,16
Résultat cumulé au 31/12/2021 – résultat à affecter	<b>7.998,16</b>

**2022 – 15 : FINANCES LOCALES****2022 – 15 : Affectation du résultat 2021**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal ont :

- Décider d'affecter le résultat de fonctionnement 2021 à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 – recette de fonctionnement du BP 2022) pour **88.568,89 euros**
- Décider d'affecter le résultat d'investissement 2021 à l'excédent reporté d'investissement (ligne 001 – recette d'investissement du BP 2022) pour **7.998,16 euros**

**2022 – 16 : FINANCES LOCALES****2022 – 16 : Budget primitif 2022**

Monsieur Le Maire présente le budget primitif 2022 réparti comme suit :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
<i>DEPENSES PROPOSEES</i>	
Charges à caractère général	365 800
Charges de personnel, frais assimilés	600 300
Atténuations de produits	500

Autres charges de gestion courante	60 100
Charges financières	2 295,64
Charges exceptionnelles	20 568
Dotations provisions semi-budgétaires	500
Dépenses imprévues	10 000
Virement à la section d'investissement	46 912,25
Opération d'ordre transfert entre sections	500
<b>TOTAL</b>	<b>1 107 475,89 €</b>
<i>RECETTES ESTIMEES</i>	
Atténuation de charges	42 000
Produits services, domaine et ventes diverses	35 300
Impôts et taxes	708 948
Dotations et participations	203 489
Autres produits de gestion courante	11 000
Produits financiers	16 170
Produits exceptionnels	2 000
Résultat reporté	88 568,89
<b>TOTAL</b>	<b>1 107 475,89</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<i>DEPENSES PROPOSEES</i>	
Immobilisations incorporelles	8 000
Immobilisations corporelles	55 315,12
Dotations, fonds divers et réserve	264,14
Emprunts et dettes assimilées	61 546,15
Dépenses imprévues	5 000
<b>TOTAL</b>	<b>130 125,41</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
<i>RECETTES ESTIMEES</i>	
Dotations, fonds divers et réserves	1 500
Autres immobilisations financières	53 215
Produits de cession d'immobilisations	20 000
Virement de la section de fonctionnement	46 912,25
Opération d'ordre transfert entre sections	500
Solde d'exécution positif reporté	7 998,16
<b>TOTAL</b>	<b>130 125,41</b>

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (5 abstentions), ont décidé :

- D'adopter le budget primitif 2022 tel que décrit ci-dessus
- De charger Monsieur Le Maire de l'exécution de la présente délibération

## 2022 – 17 : FINANCES LOCALES

### 2022 – 17 : Vote des taxes 2022

Monsieur Le Maire propose les nouveaux taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2022 comme suit :

- **Taxe foncière bâti..... 61,65 %**

- **Taxe foncière non bâti..... 76,26 %**

Les membres du Conseil Municipal, ont décidé, à la majorité (2 contre et 1 abstention) :

- D'adopter l'augmentation des taux en appliquant les taux proposés ci-dessus

<b>2022 – 18 : FINANCES LOCALES</b>
-------------------------------------

**2022 – 18 : Reversement de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) par la Métropole aux communes des moins de 2000 habitants**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal :

- Acceptent dans des termes concordants à la Métropole au reversement de la TCCFE à hauteur de 98 % du montant de la taxe perçue sur le territoire de la commune
- Autorisent Monsieur Le Maire à signer la convention relative à ce reversement

---

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h11.